

EXTRAIT DU REGISTRE

aux délibérations du conseil communal



Séance publique du 16 décembre 2024

Date de l'annonce publique : 09/12/2024

Date de la convocation des conseillers : 09/12/2024

Mode de participation

Présences	12	Jungen, Tom (bourgmestre) - Ballmann, Bettina (échevine) - Lourenço, Angelo (échevin) - Brix, Nadine (conseillère) - Damy, Yves (conseiller) - Fisch, Ernest (conseiller) - Flammang, Sandra (conseillère) - Klinski, Mireille (conseillère) - Pompi- gnoli, Fabrice (conseiller) - Reding, Edy (conseiller) - Stoffel, Wayne (conseiller) - Strecker, Erny (conseiller) - Thiry, Olivier (secrétaire communal ff).
Visioconférence	0	Néant.
Procuration	1	Carelli, Sandra (conseillère), procuration donnée au conseiller DAMY.
Absences	1	Excusés : Carelli, Sandra (conseillère). Non excusés : Néant.
Référence	CC.2024-12-16 - 6.21	
Point de l'ordre du jour	6.21	
Objet	Décompte de travaux - Réaménagement de la rue du Chemin de Fer à Berchem	

Le conseil communal,

Vu le décompte définitif, établi par le service technique communal le 28 novembre 2024 et arrêté par le collège le 5 décembre 2024, concernant les travaux réaménagement de la rue du Chemin de Fer à Berchem par la conversion en rue à sens unique avec la création d'une bande de stationnement, ainsi que l'aménagement de deux arrêts de bus ;

Vu la délibération du 22 mars 2021, portant approbation du devis estimatif relatif au projet de réaménagement de la rue du Chemin de Fer à Berchem ;

Considérant que le décompte définitif s'élève à : 1.113.234,78 € ;

Considérant que les devis s'établissaient à : 1.800.000,00 € ;

Vu les articles du budget communal spécifiés ci-après :

Article(s)	Libellé	Exercice(s)
4/624/211000/20006	Réaménagement de la rue Chemin de Fer à Berchem	2020 - 2024
4/624/221313/20006		

Vu l'article 47 de la loi du 8 avril 2018 sur les marchés publics ;

Vu l'article 148 du règlement grand-ducal du 8 avril 2018 portant exécution de la loi du 8 avril 2018 sur les marchés publics ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Après délibération ;

Décide **à l'unanimité des voix**

D'approuver le décompte définitif du projet suivant :

Projet	Montant en €
Réaménagement de la rue Chemin de Fer à Berchem	1.113.234,78



En séance à Roeser, date qu'en tête.

(Suivent les signatures)

Roeser, le vendredi 20 décembre 2024

Le bourgmestre,

Le secrétaire communal ff,

POUR
EXPEDITION
CONFORME